

OMC : Pascal Lamy dresse un bilan peu encourageant des négociations

Le 11 juin à Genève, dans un état des lieux du cycle de Doha devant le Comité des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, le directeur général de l'institution, a indiqué qu'il serait impossible d'obtenir « *des résultats ambitieux si toutes les parties ne sont pas gagnantes* », reflétant le peu de progrès obtenus dans les pourparlers en cours. « *Nous avons de bons ingrédients, mais ils ne veulent pas se mélanger* » a-t-il déclaré pour inciter les délégations à intensifier leurs travaux. De nombreuses questions restent en suspens sur l'ensemble des dossiers des négociations (agriculture, accès au marché des produits industriels, services etc.), rendant difficile l'obtention d'un accord global compte tenu du principe de « *l'engagement unique* », règle fondamentale des négociations qui stipule que « *rien n'est approuvé tant que tout n'est pas approuvé* ». Les pays les moins avancés (PMA) ont réitéré leur demande « *d'accord précoce* » afin d'obtenir des engagements rapides et déconnectés d'un accord global sur des questions prioritaires comme l'accès aux marchés sans droits de douane ni contingents et les subventions aux producteurs de coton (Cf. [Lettre hebdo n°304](#)). L'agriculture reste un sujet clé des débats, comme l'a souligné le groupe des pays agro-exportateur du G20 pour qui « *l'ambition du cycle de Doha est définie par l'agriculture* ». Les négociations vont se poursuivre selon « *l'approche cocktail* » décidée en mars lors d'une réunion bilan et qui consiste en trois processus parallèles : des réunions organisées par les présidents des groupes de négociation, des contacts préliminaires entre ministres du commerce, et des consultations avec les délégations conduites par Pascal Lamy.

APE Afrique de l'Ouest : pas de progrès significatifs dans les négociations techniques

Du 08 au 11 juin s'est tenue à Ouagadougou, au Burkina Faso, une session de négociation au niveau technique de l'Accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest et l'Union européenne. Dans l'ensemble, les négociations ont peu progressé, même si des avancées ont été enregistrées sur la question des règles d'origine des produits commercialisés. Les deux parties n'ont pas pu pleinement discuter de la proposition de protocole de mise en œuvre du Programme de développement pour l'APE (PAPED) préparé par l'Afrique de l'Ouest, l'Union européenne considérant qu'elle n'a pas eu le temps nécessaire pour mener les consultations internes préalables. S'agissant de l'offre d'accès au marché ouest-africain, autre sujet sensible de l'APE, aucun résultat tangible n'est à noter. L'Afrique de l'Ouest a proposé de libéraliser 70% de ses lignes tarifaires, de façon progressive sur une période de 25 ans débutant par un moratoire partiel de 5 ans, en classant les produits dans trois groupes en fonction de leur degré de sensibilité. La réunion a notamment débattu du moratoire et de la formule de démantèlement tarifaire, en particulier vis-à-vis de l'adoption du Tarif extérieur commun de la région ouest-africaine (TEC). La réunion a renvoyé au niveau politique les discussions sur les clauses de l'accord qui font débat en particulier la clause de non exécution, qui prévoit un arrêt des préférences commerciales en cas de corruption et que l'Afrique de l'Ouest perçoit comme un mécanisme d'imposition de sanctions commerciales. Les prochains travaux techniques auront lieu au mois de septembre à Bruxelles.

Le déclin de l'aide agricole à l'Afrique sub-saharienne a cessé ; la France est le principal donateur

Une [analyse préliminaire de l'aide européenne](#) au secteur agricole de l'Afrique subsaharienne, conduite par un collectif de chercheurs d'Universités anglaises et sud-africaine, révèle que l'aide bilatérale à l'agriculture des membres du Comité d'aide pour le développement (CAD)¹ de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a diminué de moitié depuis le milieu des années 1980 pour atteindre 3,8 milliards de dollars en 2007. En y intégrant l'ensemble de l'aide relative à l'agriculture et à l'aide alimentaire, et notamment le développement rural, ce montant atteint 7,5 milliards de dollars. Toutefois l'étude indique que « *ce déclin semble avoir cessé en 2002 et semble même s'être inversé légèrement depuis 2007* ». Le rapport souligne que la France est de loin le principal donateur, devant la Commission européenne, sa contribution en 2006-2007 s'élevant à 37,6% du total de l'aide des pays membres du CAD allouée à l'agriculture. Tandis que le Royaume-Uni consacre 1% de son aide à l'agriculture – et cinq fois plus à l'aide alimentaire – et ne contribue qu'à 2,8% du total du CAD. Du côté des bénéficiaires, Madagascar arrive en tête avec 70 millions de dollars en 2007, et la Namibie en dernière position avec 4 millions de dollars. 30% de l'aide agricole du CAD est attribuée à la recherche agricole, ce pourcentage atteignant 80% pour la France.

¹ Le CAD est un forum de l'OCDE traitant des questions d'aide, de développement et de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le CAD compte 24 membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission des Communautés européennes.